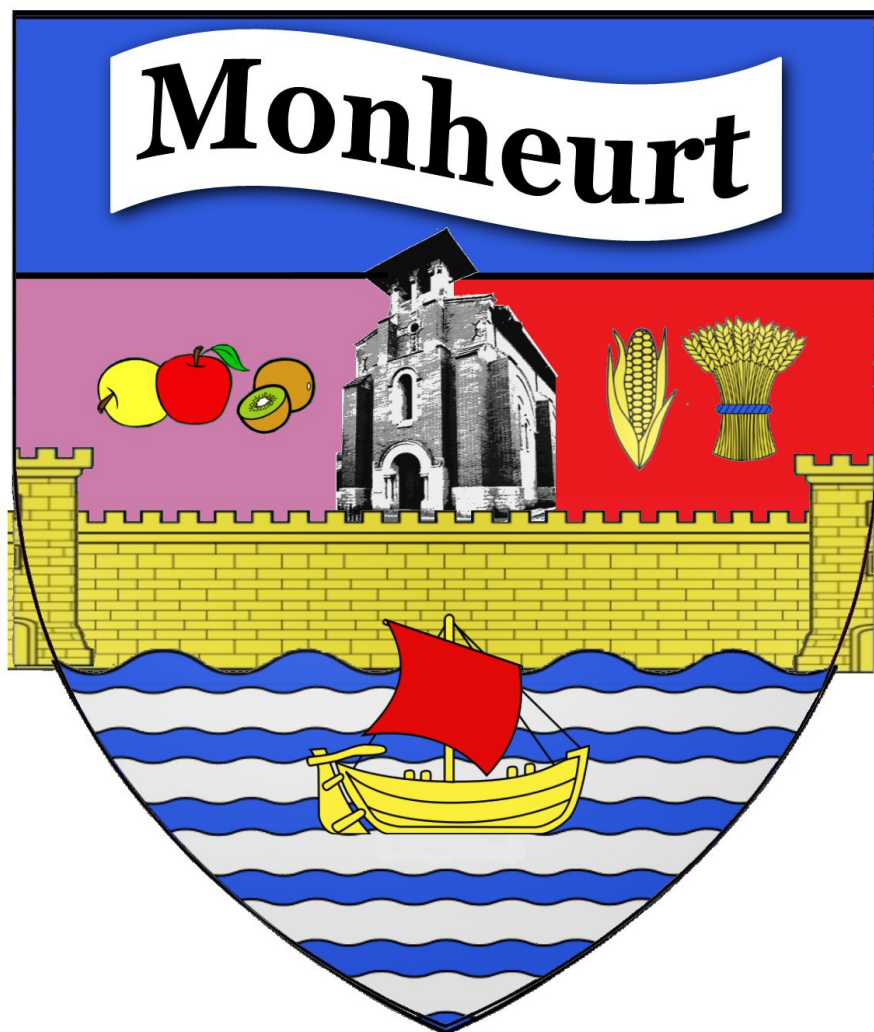


# GAZETTE

# JUIN 2023



*IMPRIME PAR NOS SOINS LE 06 JUIN 2023 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE*

## **Le Mot du Maire**

**Ce début d'année 2023 a été marqué indéniablement dans nos campagnes par un manque de précipitations consécutif à un hiver où les nappes phréatiques ne se sont pas suffisamment rechargées. Si le point positif est que la Garonne n'a pas fait des siennes, cela nous interroge sur les conséquences du réchauffement climatique et le devenir de notre agriculture. Contraints de toutes part par des normes de plus en plus restrictives qui veulent faire de la France le pays le plus vertueux en matière de production agricole, notre agriculture en souffrance doit en plus s'adapter à ce manque d'eau qui va être un réel problème pour l'irrigation. Quel avenir pour notre ruralité si une politique volontariste de soutien à nos agriculteurs n'est pas mise en place très rapidement ? On ne peut pas exiger chez nous des comportements exemplaires et continuer à laisser rentrer dans le pays des marchandises agricoles qui sont produites avec les méthodes réprouvées en France.**

## **Les berges de la Garonne**

**Heureusement, la Garonne n'a pas eu de soubresauts importants cet hiver qui auraient pu aggraver la situation de l'effondrement des berges derrière l'école et la mairie. Ce dossier remonte à 2020 où un affaissement important s'était produit lors de l'inondation ayant atteint la côte de 9m53 à l'échelle de Tonneins. La commune avait alors fait une demande de Dotation Nationale de Solidarité sur un montant de 300 000 euros de travaux après intervention d'un bureau d'études. Cette demande a été refusée parce que les biens menacés (bâtiments publics et privés) sont assurables. Il faut donc attendre qu'ils tombent dans le fleuve pour faire intervenir les assurances. Interpelé par la mairie, M. le Sous-Préfet a pris le dossier en main et a fait intégrer le projet de restauration de la berge dans le Plan d'Actions de Protection des Inondations de Val de Garonne. Une nouvelle étude a conclu à un montant de 600 000 euros de travaux pour un enrochement de la zone affectée. Il était prévu dans ce cadre que le projet serait soutenu à 40% par l'état et à 40% par l'Europe. Le point faible de cette solution était que le dépôt du dossier programmé pour juin 2023, ne permettrait pas aux travaux d'intervenir avant l'été 2025. Hors, nouveau coup de théâtre ce printemps, avec l'annonce du retrait de l'Europe du financement de ces opérations et en conséquence le refus des élus de déposer un projet où la collectivité s'engagerait à assumer 60% d'un montant de travaux évalué à 18 millions d'euros pour la remise en état des digues de Val de Garonne. De ce fait, notre projet inclus dans ce PAPI est comme tous les autres bloqué dans l'attente de solutions financières qui viendront...ou pas ! Malgré l'urgence de la situation et les nombreux rappels à tous les niveaux du danger potentiel que constituerait une aggravation de la situation pour la soixantaine de personnes qui vivent quotidiennement sur cette berge aucune autorité ne s'émeut de cette perspective et nous nous sentons aujourd'hui complètement abandonnés à**

**notre sort. Ce message a été porté au plus haut niveau et nous espérons un déblocage rapide d'une situation intolérable !**

## **Les travaux**

**Les travaux d'accessibilité imposés par la loi sont achevés. Il auront coûté plus de 40 000 euros et l'état sera intervenu par une aide de 40%. Ces subventions seront récupérées cette année.**

**Les travaux de réhabilitation et d'équipements de tous les locaux scolaires (école, cour, cantine, salle des sports) ont constitué le plus gros projet de l'année écoulée. Ils sont quasiment terminés. Seuls restent à réaliser la climatisation de la cantine et le remplacement du cabanon de rangement du matériel dans la cour de l'école. Le montant global de ce projet était de 520 000 euros dont 40% ont été pris en charge par l'état et 10% par le conseil départemental.**

**Les travaux d'élagage des peupliers sur la berge au niveau du kiosque et du parcours de santé ont été réalisés par l'entreprise Soubiron pour un coût de 10 000 euros HT. Le reprofilage de la descente de la Cale a été fait par l'entreprise BTP pour un montant de 5 000 euros.**

**La continuité du plan de protection incendie de la commune donnera lieu à la pose d'une bâche incendie de 60 m<sup>3</sup> pour la protection de hameau de Monluc. Ce projet est mené conjointement par les mairies de Monheurt et de Saint Léger. Le terrain a été donné par M. Pascal Sainte-Lague. Les frais de notaires, de bornage, d'achat et de pose du matériel s'élèvent à 5000 euros. Les deux communes se partageront le reste à charge subvention déduite.**

**La municipalité après avoir racheté le fonds de commerce et le matériel du multiple rural va procéder à une remise aux normes et une restauration du bâtiment. Ce projet qui comportera entre autres la création d'une terrasse extérieure a été évalué à 102.000 euros HT. Des subventions ont été demandées : Etat 30000 euros, Région 21000 euros, Leader 16000 euros, Conseil départemental 6000 euros soit plus de 70% du montant total. Les travaux programmés entre le 05 juin et le 14 juillet devraient permettre une réouverture du commerce au plus tard en septembre.**

## **Les incivilités**

**Malgré tous les rappels, la situation sanitaire reste préoccupante tant sur le plan des dépôts d'ordures ménagères que sur la divagation des animaux dans les espaces publics.**

**Je rappelle que le SMICTOM a prévu dans l'année le retrait de tous les conteneurs (individuels et collectifs) et l'aménagement d'un seul point d'apport pour la commune au niveau du tri sélectif actuel. Ce point sera mis sous vidéo surveillance. A ceux qui s'impatientent de l'avancée de ce projet, je rappelle que si nous maîtrisons à peu près l'aspect technique nous n'avons aucune prise sur le temps administratif et que notre élan a été coupé par l'attente des autorisations préfectorales qui ne sont toujours pas**

**arrivées. Dès qu'elles seront en notre possession, la réalisation sera encore soumise à la disponibilité de l'entreprise chargée des travaux.**

**En ce qui concerne, les animaux, nous continuons avec l'ARPA 47 la régulation des chats libres avec des résultats plutôt satisfaisants. La problématique aujourd'hui est plutôt liée aux chiens dont le nombre est sans cesse croissant. Je rappelle aux propriétaires que les chiens doivent être sortis accompagnés, que leurs déjections doivent être ramassées et que les espaces publics : stades, jardins leurs sont interdits pour des problèmes d'hygiène. On est loin du compte, lorsque l'on se promène dans les rues du village. J'appelle chacun à plus de civisme avant d'être contraint à l'application pure et dure de la loi.**

**La vitesse des véhicules dans le bourg continuant à poser problème j'ai été amené à prendre un arrêté de circulation réglementant les abords du Centre de Loisirs et des aires de jeu pour la sécurité des enfants mais aussi des riverains de la rue Pivache. Toutefois, ce problème n'est pas lié seulement aux mouvements des parents d'élèves autour du CLAE. D'autres comportements dangereux nous sont remontés par les habitants et donneront lieu à transmission à la gendarmerie s'ils ne cessent pas très rapidement.**

**Je demande à chacun d'entre nous d'être responsable et de prendre la mesure de ces problématiques afin de permettre une meilleure harmonie collective.**

## **Les Festivités 2023**

**Le comité des fêtes de Monheurt a programmé la fête de l'eau du 16 au 18 juin 2023. Elle sera tournée vers la Garonne avec la collaboration d'Avance Aventure qui investira le fleuve pour des démonstrations de vitesse et des prouesses nautiques qui raviront le public. J'espère que vous serez nombreux à répondre à l'invitation des bénévoles de notre comité des fêtes pour ce temps convivial qui est un moment important de la vie de notre commune.**

**Une animation est prévue le lundi 11 juillet 20h30 avec un concert de harpe à l'église Saint-Cloud donné par de jeunes harpistes qui se sont donnés pour Challenge d'aller à la rencontre des riverains par une descente de la Garonne en Canoë Kayak.**

**Enfin un autre moment convivial sera programmé par le CRC XV à la fin de l'été pour le lancement d'une équipe féminine sénior qui prendra ses quartiers au stade de Monheurt pour tous ses entraînements et matches. Je souhaite le meilleur avenir à ce projet qui va faire revivre notre stade.**

## **Rappel Communication :**

**La mairie communique régulièrement par la plateforme Panneapocket (voir flyer). Merci à ceux qui n'y ont pas accès de se faire connaître en contactant la mairie.**

## LA COMMUNE EN CHIFFRES

### LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

<b>2022</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Excédent</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>238 265,31</b>	<b>464 019,01</b>	<b>225 753,7</b>
<b>Investissement</b>	<b>180 005,74</b>	<b>105 273,48</b>	<b>- 74 732,26</b>

**Fonctionnement : excédent total reporté en 2022 : 225 753,70 euros**

**Investissement : déficit total reporté en 2022 : - 74 732,26 euros**

### LE BUDGET 2023

<b>2023</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>429 569,70</b>	<b>429 569,70</b>
<b>Investissement</b>	<b>318 720,52</b>	<b>318 720,52</b>

**Le budget 2023 inclut les réparations des berges qui ont peu de chance d'être réalisées sur cette année et dont le financement reste à définir (la commune n'aura bien sûr pas la totalité à sa charge).**

## ECHOS DES ASSOS

<p><b>AINES RURAUX</b>  <b>Contact</b>  <b>Pujole Hervé</b>  <b>06-64-63-09-35</b></p>	<p>L'Association "Lous Pescadous", vous propose deux activités pour 15€ de cotisation annuelle, assurance comprise          La gymnastique douce le <b>lundi</b> de 9h30 à 10h30 au CLAE de Monheurt, La marche entre 5 et 8 km le <b>mardi</b> (matin en été et après-midi en hiver), proche de Monheurt.          Joie, Bonne humeur et Respect garantie.</p>
<p><b>AMICALE LAIQUE</b>  <b>Contact</b>  <b>Messines André</b>  <b>06-87-57-43-11</b></p>	<p><i>L'Amicale Laïque et l'APE ont organisé la fête de carnaval ainsi que deux lotos annuels à Monheurt et un loto à Saint Léger. La soirée de Noël a eu un beau succès le vendredi 10 décembre à Razimet. Une Chasse aux œufs a réuni «les anciens» et les enfants de l'école. La kermesse aura lieu le vendredi 30 juin au stade de Monheurt avec un spectacle sur le thème du cirque. Les sorties de fin d'année amèneront nos élèves à La Taillade sur deux jours et au Lac de Salabert sur une journée.</i></p>
<p><b>ASSO DU BAC</b>  <b>Contact</b>  <b>Massenet Nathalie</b>  <b>06-19-54-15-88</b></p>	<p><i>L'assemblée générale du Bac a eu lieu en janvier. Le Bac prépare activement un spectacle qui sera joué à Razimet les samedi 30 septembre et 07 octobre et le dimanche 01er octobre. La troupe de théâtre s'est renforcée et compte maintenant neuf comédiens. Le Bac c'est aussi le patrimoine, les traditions et l'animation du village.</i>  <b>INFOS :</b>  <a href="http://les-recales-du-bac-de-monheurt.blog4ever.com">les-recales-du-bac-de-monheurt.blog4ever.com</a>  <a href="http://www.facebook.com/théâtre%20les%20recalés">www.facebook.com théâtre les recalés</a></p>
<p><b>COMITE FETES</b>  <b>Contact</b>  <b>Théobald Stéphane</b>  <b>06-15-22-03-46</b>  <b>Réservation repas</b>  <b>06-16-39-73-84</b></p>	<p><i>Après le succès de la soirée «cassoulet» du 11 mars, le Comité des fêtes se mobilise pour l'organisation des fêtes des 16,17 et 18 juin prochain. Avec Avance Aventure deux jours d'animation sur l'eau : baptêmes, balade de Meilhan à Clermont-Dessous, démonstrations nautiques. Mais aussi fête foraine, structures gonflables et restauration samedi grillades le midi repas rougail saucisse le soir avant le traditionnel feu d'artifice, le dimanche foodtrucks.</i></p>
<p><b>SAUVETEURS DE MONHEURT</b>  <b>Contact</b>  <b>Massenet Jean-Marie</b>  <b>06-04-49-57-38</b></p>	<p><i>Les Sauveteurs de Monheurt ont organisé leur assemblée générale en le 22/10/2022. Une modification des statuts est en cours afin d'accueillir au sein de l'asso tous les membres de la réserve communale de sécurité civile. Toute personne désirant rejoindre la RCSC est priée de se faire connaître auprès de la mairie. Les moteurs ont été révisés. Un bateau et un moteur ont été mis à disposition du centre de secours de Tonneins. Un bateau et un moteur resteront en capacité d'intervenir sur la commune.</i></p>
<p><b>SOCIETE DE CHASSE</b>  <b>Contact</b>  <b>Galet Pierre</b>  <b>06-28-25-48-52</b></p>	<p>La Société de Chasse a organisé son loto le 14 janvier et le repas annuel le 23 avril. La Société est confrontée de plus en plus à des demandes de régulation des populations de sangliers et de renards qui causent d'importants dégâts. La saison 2023/2024 est en préparation. Le dimanche 25 juin de 09h à 11h00 aura lieu la permanence pour la délivrance des permis de chasser. Elle sera suivie de 11h00 à 12h00 de l'Assemblée Générale de l'Association.</p>
<p><b>UNION RUGBY CONFLUENT</b>  <b>Contact</b>  <b>Armand José</b>  <b>06-70-21-78-80</b></p>	<p><i>Nos séniors ont fini à la 3ème place de leur poule et ont remporté le titre de champion du Lot et Garonne de régionale 1. Ils ont battu Luzech en 1/32 de finale de challenge de France et sont tombés en 1/16 fort honorablement contre Monein. Le maintien étant assuré et les objectifs atteints, le club prépare la nouvelle saison qui verra une équipe féminine prendre ses quartiers à Monheurt! L'Assemblée Générale du club aura lieu le vendredi 23 juin à 19h00 à la salle des fêtes de Damazan.</i></p>

## VOS SERVICES

<b>Mairie de Monheurt Secrétariat Aurore Larroque</b>	<b>05-53-79-46-14</b> <b><a href="mailto:mairie.monheurt@collectivite47.fr">mairie.monheurt@collectivite47.fr</a></b> <b>ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 11h30, mercredi de 11h à 13h30</b>
<b>Déchetterie Damazan</b>	<b>05-53-84-97-69</b> <b>Ouverture : mardi au samedi 09h/12h et 13h30/17h00</b>
<b>Déchetterie Port Sainte Marie</b>	<b>05-53-95-04-64</b> <b>Ouverture : Lundi 13h30/17h00 du mardi ,mercredi, vendredi samedi 09h/12h et 13h30 / 17h00</b>
<b>Communauté de Communes du Confluent et des coteaux de Prayssas</b>	<b>Standard</b> <b>05-53-79-81-15</b> <b>Guichet Unique Habitat 08-05-38-38-47</b> <b>Responsable habitat/énergie</b> <b>Adeline Charré</b> <b>06-48-23-48-24 ou 05-53-79-79-25</b> <b>Responsable Relais Assistantes Maternelle</b> <b>Soizig Jégat</b> <b>06-48-00-24-71</b>
<b>Ecole primaire et maternelle de Monheurt</b>	<b>Directrice Lucie Thomas</b> <b>05-53-88-77-16</b> <b><a href="mailto:ec.prim.monheurt@ac-bordeaux.fr">ec.prim.monheurt@ac-bordeaux.fr</a></b>
<b>Centre de Loisirs Associé à l'Ecole</b>	<b>Directrice Hénin Nathalie</b> <b>05-53-79-45-45</b> <b>06-87-07-16-52</b> <b><a href="mailto:alshmonheurt@yahoo.com">alshmonheurt@yahoo.com</a></b>
<b>Maison d'Assistants Maternelle de Monheurt</b>	<b>Sabrina Théobald</b> <b>07-70-38-46-75</b> <b>Valérie Boussuge</b> <b>06-86-99-03-18</b>
<b>Chenil Départemental de Caubeyres</b>	<b>05-53-79-46-72</b>
<b>SOS INTERNET , TELEPHONIE ET BOX</b> <b>Démarches administratives en ligne</b> <b>Cours d'informatique gratuit</b>	<b>Personnes ressources :</b> <b>Théry Gilles : 06-62-93-12-76</b> <b>Clerc Dominique : 06-51-62-42-57</b>
<b>POMPIERS</b>	<b>18 ou 112</b>
<b>SAMU</b>	<b>15 ou 112</b>
<b>GENDARMERIE DAMAZAN</b>	<b>17 OU 05-53-84-88-75</b>
<b>CENTRE ANTI POISON BORDEAUX</b>	<b>05-56-96-40-80</b>
<b>STOP GUEPES ET FRELONS 47</b> <b>ENTREPRISES PROCHES</b>	<b>06-72-88-24-57</b> <b>06-75-36-24-05</b> <b>07-89-97-03-77</b>
<b>CRUES DE LA GARONNE</b>	<b><a href="https://www.vigicrues.gouv.fr">https://www.vigicrues.gouv.fr</a></b>

# FETE DE L'EAU MONHEURT 16/17/18 Juin



**Vendredi 16 : 21h Grand loto**

**Bons d'achats et nombreux lots**

## Samedi 17

10h à 12h - Animation nautique.

12h - Grillades, snacking, buvette.

14h - Fête foraine.

- Structures gonflable.

**DEMONSTRATION MOTONAUTIQUE  
SUR LA GARONNE  
ET  
BALADE NAUTIQUE**

20h - Repas 20€

(réservation au 06.16.39.73.84)

- Assiette hors d'œuvres.

- Rougail saucisse.

- Salade, fromage.

- Vin café compris.

- Glace.

- Soirée animée.

(menu enfant : steak frites, glace 10€)

23h - **Feux d'artifice**



## Dimanche 18

10h à 12h - Démonstration de bateaux à moteur.

- Balade motonautique sur la Garonne.

**BAPTEME MOTONAUTIQUE**

12h - Foodtruck.

- Buvette.

14h - Fête foraine.

- Structures gonflable.

- Démonstration et balade nautique



Météo



# LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS :

Suite à une mise à jour de Panneau Pocket, veuillez bien vérifier que vous êtes toujours en favori pour la commune de Monheurt, afin de pouvoir recevoir les messages posent déçus.



## PanneauPocket TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Pour être  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ



\*Le message affiché sur le téléphone ci-dessus est, en exemple, renseignez-vous auprès de votre mairie pour plus d'informations.

## Le BAC reprend sa vitesse de croisière

L'Assemblée Générale de Janvier a renouvelé le Bureau :



Présidente	Nathalie MASSENET
Vice-présidente	Annette AUDOUSSET
Vice-président	André MESSINES
Trésorière	Roselyne DUTRÉLILH
Secrétaire	Karine DUVILLE

La Troupe des « Recalés » a largué les amarres pour de nouvelles aventures théâtrales. Neufs comédiens sont montés à bord. Ils viennent de Monheurt, Buzet, Aiguillon et Tonneins. Ils rament dans la bonne humeur tout les vendredi soir au CLAE pour leurs répétitions.

« Les Recalés du Bac » seront en représentation à Razimet



**Samedi 30 Septembre**  
**Dimanche 1er octobre**  
**Samedi 7 octobre**

### CONTACTS ET INFOS

06.19.54.15.88

[les-recalés-du-bac-de-monheurt.blog4ever.com](http://les-recalés-du-bac-de-monheurt.blog4ever.com)

[www.facebook.com theatre.les.recalés](http://www.facebook.com/theatre.les.recalés)

Le BAC de Monheurt ce n'est pas que le théâtre.

C'est aussi le patrimoine, les traditions, l'animation du village.

Vous souhaitez rejoindre l'asso, donner un coup de mains ponctuel, apporter de nouvelles idées...

N'hésitez pas à nous contacter

**Très bel été à tous !!!**

# EXTENSION DES HORAIRES D'OUVERTURE

sur les déchèteries de Damazan et Prayssas

À partir  
du 6 juin  
2023



DU MARDI AU SAMEDI

De 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h

